



## Saison 2020/2021 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS

Inscription

ou

Réinscription

**Dates d'inscriptions** Le samedi 20 juin , samedi 27 juin et samedi 5 septembre 2020 de 10 h à 17h.

En priorité par internet pour les adhérents 2019/2020 et au stade Maurice Baquet (6 rue Ledru Rollin) pour une première inscription - **Pas de test** cette année dans le cadre des mesures sanitaires liées à la Covid19.

COORDONNEES			
NOM :	Si différent : Nom du père		
PRENOM :	Nom de la mère		
Date de naissance :	Email :		
Adresse :	Ville:	Code Postal:	
Tel Portable :	Nom de la personne à prévenir:	Tel de la personne à prévenir:	

COTISATIONS + COURS			
<b>Mini-Tennis né entre 2015/2016</b>			
Licence F.F.T – Obligatoire		14€	
Cours + Cotisation		201€	
Cours + Cotisation + Raquette – Formule package		226€	
<b>Enfants</b>			
Licence F.F.T – Obligatoire		22€	
Cotisation – Obligatoire	EDT (2007/2014)	131€	
	Cadets Juniors (2003/2006)	146€	
Cours (ajouter cotisation)	EDT (2007/2014)	170€	
	Cadets Juniors (2003/2006)	210€	
<b>Adultes</b>			
Licence F.F.T – Obligatoire		32€	
Cotisation – Obligatoire		186€	
Cours 1h ou 1h30 (sous réserve de disponibilités)		1h =345€	1h30=455€
Cours (+18 ans) Sur présentation de la carte d'étudiant		210 €	
Réduction Famille	30€ pour 2	80€ pour 3	120€ pour 4 et +
Badge d'accès aux installations	Si ancien badge à échanger - Gratuit		15€

**TOTAL :** .....

Mode de Paiement			
Paiement en ligne (CB)	Chèques (1 par adhérent) / ordre du T.C.H. Premiers encaissements fin octobre	Espèces	Autres

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (mention de non contre indication à la pratique du tennis en compétition) ou Attestation si certificat saison précédente	
Formulaire de disponibilité pour les cours (disponible au club ou sur le site)	
Paiement	

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	
Vous êtes remboursés directement par votre CE	Le CE règle directement auTCH

CADRE RESERVE AU TCH	

**IMPORTANT: Un dossier complet et le passage du test sont nécessaires pour valider l'inscription sous réserve de disponibilités**



## IMPORTANT

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

### REMBOURSEMENT

**Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune.**

### LES COURS

Pendant les cours / entraînements / matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains.

**Ecole de Tennis : Le nombre de séances sera ramené à 25 au lieu de 30 lorsque lorsqu'elles se déroulent en extérieur. Les élèves dans cette situation recevront par ailleurs 2 boites de balles neuves. Ces boites seront à retirer au secrétariat après le 15 octobre et au plus tard avant les vacances scolaires de Noel.**

### L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une CARTE d'ADHERENT au TCH.

### ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

### RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que:
  - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
  - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)
- Autorise les enseignants a prendre les mesures medicales d'urgence en cas d'indisponibilité de la personne à contacter (numero au recto)

**Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.**

Signature :